

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 O Prise en charge : pec@mupras.com
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-458427

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6417

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : MOUSSIM OTHMANE

Date de naissance :

Adresse : 161, I lot ZOUBIR Apt N°4 EL oufa

Tél. : 0661461838

Total des frais engagés : 2089,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 24/11/15

Nom et prénom du malade : MOUSSIM OTHMANE

Age : 15ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Appendicite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, compléter les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-458427

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
 Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 6417
 Nom de l'adhérent(e) : MOUSSIM OTHMANE
 Total des frais engagés : 2089,20
 Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/05/2015	CS		250 m	INP : 091070691 Date : 05/06/2015 Bd. St-Louis 75004 Paris Chirurgie esthétique Dr. Jérôme E. Lévy
05/06/2015				
15/06/2015				

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de l'ordre
	24/05/13	233,- ca

ANALYSES - RADIOGRAPHIES				
Cachet et signature du Laborant(e) et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires	
DOUALAB Dr. DADOUNE Louba Laboratoire d'Analyses Médicale 01. Lar-Hai-ateh, Oulta, Lasablanca. (0522) 300 700-701	28/09/15	B1180	1666,200cf.	

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																	
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																	
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																	
	Dents Traitées		Nature des Soins	Coefficient													
				INP : <input type="text"/>													
COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																	
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																	
DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																	
FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																	
COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																	
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																	
DATE DU DEVIS <input type="text"/>																	
DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																	
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES																	
	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25523412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35534111</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>					H	25523412	21433552	D	00000000	00000000	B	35534111	11433553	G		
	H	25523412	21433552														
	D	00000000	00000000														
	B	35534111	11433553														
	G																
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession																
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION																	

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L.

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

الدكتور أحمد جابري

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الشخص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

Casablanca, le :

٢٤ / ٩ / ٢٠١٩

الدار البيضاء، في

M. N. Modshim INAS

58kg

115.00

I) - Budesonide nasal spray
II) - Budesonide nasal spray + 21



84.00

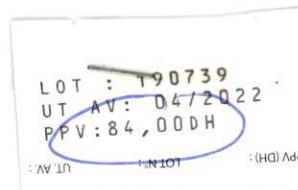
g -
T = 233.00

Alerg 3

Up
1 y 1

lesson

114.00





Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

مختبر التحاليل المُهنية دعاء لوب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Mademoiselle MOUSLIM INAS

Docteur AHMED JABRI

Réf. : 19171C

Dossier ouvert le : 28/09/19

Prélèvement effectué à 07:04

Edition du : 03/10/19

Page 1/2/

Compte Rendu d'Analyses

VITAMINES

VITAMINE D2/D3 (25 Hydroxy-vitamine D)

Vitamine D2/D3 25OH -----: 20.7 * ng/ml

Normales

30 - 100

Téchnique ELFA(Enzyme linked fluorescent Assay)

<i>Niveau</i>	<i>ng/ml</i>
Dificient	<20
Insuffisant	20-29
Suffisant	30-100
Toxicité	>100

ALLERGOLOGIE

MULTITEST PNEUMALLERGENES : PHADIATOP

DEPISTAGE D'IgE SPECIFIQUES DE MELANGES D'ALLERGENES

ci-joint compte rendu cerba

IMMUNO / SEROLOGIE

IGE TOTALE -----: 21,39 UI/ml

(Dosage par immuno enzymologie)

Nourrissons	: <20
2 à 5 ans	: < 50
6 à 9 ans	: < 100
10 -15 ans	: < 200
Adultes	: < 150

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
• 01 Haj Fatah Oulfa Casablanca
0522 900 300 - Fax : 0522 900 700



مختبر التحاليل الحبية دعاء لاب *Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB*

Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

Dossier ouvert le : 28/09/19

Prélèvement effectué à 07:04

Edition du : 03/10/19

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

Mademoiselle MOUSLIM INAS

Docteur AHMED JABRI

Réf. : 19171C

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

GLOBULES ROUGES

Hématurie	4,70	M/mm ³	3,5 - 5,5
Hémoglobine	12,9	g/100 ml	11 - 15
Hématocrite	39	%	36 - 48
- V.G.M.	83	μ ³	80 - 99
- T.C.M.H.	27 *	pg	28 - 32
- C.C.M.H.	33	g/100 ml	30 - 35

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----: 9 300 /mm³ 4000 - 10000

Formule leucocytaire

PLAQUETTES

Résultat ----- : 218 000 /mm³ 150000 - 400000

VITESSE DE SEDIMENTATION

1^{re} heure : 10 mm < 10
 2^{eme} heure : 27 * mm < 20

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
• 01 Lot Hai -areh, Oulta Casablanca
05221 44 300 fax 05221 900 70



Biologistes co-responsables : Sylvie Cado, Nesrine Day

Biologistes médianaux

H Belaouni	A Ganot	J.D. Poveda
L Vercurne	S Haim-Boukobza	S Samaan
J.M. Costa	P Kleininger	S Schmit
M.M. Coude	I Lacroix	S Trombiari
L El Rajji Ridan	L Lohmann	D Trost (Biologiste génétique)
S Defasque	S Mehlal Sedkaoui	M Velduga
F Flach	Y Pepino	

Médecins anatomopathologiques

C. Bergeron (Responsable)

M Benhriou

S. Chanel

Y. Elouaret

A. Gauiller

M Grossin

K. Hadid

L. Miranda

P /w 394-101 /s 394-101

MOUSLIM

INAS

Né(e) le 28.11.2004
Dossier n° : 19V0343157

Sexe : F

LABM DOUALAB
DR DADOUNE LOUBNA
301 HAJ FATEH OULFA
20000 CASABLANCA
MAROC

Transmis par LABM DOUALAB

Vos références : INMA925544 / 19I71C 15112
Enregistré le 02.10.2019 Edité le : 02.10.2019
Ex envoyé(s) aux(x) : Laboratoire**• DEPISTAGE D'IgE SPECIFIQUES DE MELANGES D'ALLERGENES (immunoCAP PHADIA)**

Prélèvement : 28.09.2019 Sérum ou Plasma 10h 00

• PHADIATOP® (mélange de pneumallergènes)

Négatif

Ratio

<0.50

Le Phadiatop est constitué d'épitopes représentatifs des aéro-allergènes les plus courants : végétales, moisissures, phanères d'animaux, pollens de graminées, d'herbacées, d'arbres.

Les IgE spécifiques vis-à-vis de mélanges d'allergènes sont mesurées qualitativement et sont accompagnées d'un ratio qui reflète la quantité d'IgE spécifiques du patient par rapport au seuil de positivité. Ce ratio peut s'étendre de 0,50 à 100,00.

Ces résultats sont à interpréter en fonction de la clinique et des tests cutanés.

Résultat positif (ratio >1,17) : présence d'IgE spécifiques vis-à-vis d'un ou plusieurs allergènes du mélange.

Résultat proche du seuil de positivité (0,83=< ratio <1,17) : selon le contexte clinique, poursuivre le bilan allergologique ou surveiller les symptômes et renouveler le dosage ultérieurement si nécessaire.

Résultat négatif (ratio <0.83) : absence d'IgE spécifiques vis-à-vis d'un ou plusieurs allergènes du mélange.

Souad Mehlal Sedkaoui (01 34 40 20 20)

Compte rendu complet

1/1

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être élaboré, utilisée et/ou transférée à des fins scientifiques ou de recherche qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre Service de la Relation Client.

SELEFA CERBA - 711 rue de l'Equerre - Rue d'accès ville "Les Béthumes" - 46310 SAINT-OMBRE - FRANCE - ENREGISTREMENT N°65.9-Tel: 01 34 40 20 20 - Fax: 01 34 40 21 29
 ERC@cerba.com - www.cerba.com

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

Casablanca, le :

24.9.19

الدكتور أحمد جابري

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

الدار البيضاء، في:

M 16 Muslim in DS

Prin h tow.

MFS LVs

WT D2 -3 -

Ph + d. intops

Prednisolone

I GE totalk

Dr. DADOUINE LOUJADA
Laboratoire d'Analyses Médicales
101 Hay - arreh, Oulala Casablanca
Tél: 0527 900 70
Fax: 0522 350 222

Dr. AHMED JABRI
Chirurgie de la Voice - Clinique Yasmine - Hay Hassani
Bd Sidi Abderrahmane - Derb El Houria, 1er étage (En face Clinique Yasmine) Hay Hassani
Tél: 0522 93 14 99 - Email : ahmedjabri@hotmail.com - INPE : 091079491

76, شارع سيدى عبد الرحمن - درب الحرية، الطابق الأول (أمام مصحة ياسمين) الحي الحسني - الدار البيضاء

76, Bd. Sidi Abderrahmane - Derb El Houria, 1er étage (En face Clinique Yasmine) Hay Hassani

Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99 - Email : ahmedjabri@hotmail.com - INPE : 091079491

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DOUALAB

Dr DADOUNE Loubna

Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Immunologie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

301, Lotissement Haj Fatah Oulfa

(Près Rond point CHEHDIA)

Casablanca

Tél. : 0522 900 300 - Fax : 0522 900 700

Casablanca le 28 septembre 2019

Mademoiselle MOUSLIM INAS

FACTURE N°	160733
------------	--------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Vitamine D2/D3 -----	B	420	
Phadiatop -----	B	450	
IgE totales -----	B	200	Total : B 1180

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 606,20 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Six Cent Six Dirhams et Vingt Centimes

*DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicale
301, Lotissement Haj Fatah Oulfa Casablanca
Tél. 0522 900 300 fax 0522 900 700*